



MERVILLE

ACTUALITES

N° 146
Novembre 2008

7 décembre

Marché
de Noël



11 novembre
(en page 9)



Bourse aux vêtements
(en page 6)

Et vive notre fête !



Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade
05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 31 31

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

A.I.C. 05 34 52 80 33

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end
vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Jeunesse

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 62 13 40 96

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M. Marc SOULA) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

HIVER (1.10 au 14.04)

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
sauf le jeudi (fermée)

Les samedis et dimanches
de 10h00 à 18h00

Fermé jeudi et jours fériés

ÉTÉ (15.04 au 30.09)

Du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Les samedis et dimanches
de 10h00 à 18h00

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 90 15

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

et dimanche de 9 heures à 17 heures
sans interruption

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social M. PROUZET

- Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50
- Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes 05 61 82 63 74

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Allô SEMVAT 05 61 41 70 70

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet:

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal:

ccas.mairiemerville31@orange.fr

Edito

Le service minimum à l'école

La loi du 20 août 2008 stipule que les communes doivent assurer la garde des enfants en cas de grève des enseignants en maternelle et en élémentaire.

En tant qu'élu de la République, je suis respectueux de la Loi.

En tant que Maire, je suis responsable et garant de la sécurité et du bien-être des élèves accueillis dans l'école de ma commune.

Dès lors que les enseignants, en grève, ne sont plus dans les établissements, nous nous trouvons dans une situation où l'encadrement est insuffisant, ce qui peut donner lieu à de graves problèmes de sécurité. Nous nous trouvons également en manque de responsables, car les enseignants sont les responsables des établissements pendant le temps scolaire.

Bien que la Loi ne fixe aucune obligation en ce qui concerne la qualification du personnel ou le taux d'encadrement des enfants, j'estime que seuls les employés municipaux, intervenant sur les temps scolaires et périscolaires, sont à même d'assurer cette responsabilité: ils connaissent, en effet, les locaux (consignes d'évacuation et de confinement), les situations particulières de certains enfants, assurent leur sécurité affective en étant un repère dans leur quotidien et ont accès à tous les renseignements d'urgence et de contact avec les familles.

Ce choix d'encadrement exclut le recours à des employés municipaux non formés, ne connaissant ni les lieux, ni les élèves. Ce choix d'encadrement exclut, encore plus, le recours à des personnels non municipaux recrutés très rapidement pour quelques heures, sans avoir pu s'assurer de leurs compétences ni de leur comportement envers des enfants.

Conscient de l'ensemble de ces difficultés, le Conseil Municipal s'est opposé, dès sa séance du 16 mai 2008, à assurer un tel service.

L'Assemblée Générale de l'Association des Maires de France de Haute-Garonne a, dans sa séance du 4 octobre 2008, rejeté, par 271 voix contre 7, la mise en place du service minimum à l'école.

Conscient des difficultés que cette décision entraîne pour certaines familles, je suis néanmoins certain que vous comprendrez et approuverez notre position de refuser de négliger la sécurité et la sérénité de vos enfants dans notre école. ■

Fernand BENTANAX
Maire de Merville

ELECTIONS

Avis aux électeurs Mervillois

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie durant toute l'année, jusqu'au 31 décembre 2008 inclus. Sont concernés:

- Les personnes ayant emménagé sur la commune et souhaitant s'inscrire sur les listes électorales.
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune
- Les jeunes qui auront eu 18 ans au plus tard le 28 février 2009.

De plus, les ressortissants des états membres de l'Union Européenne peuvent se faire inscrire sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir. ■

ETAT CIVIL

Naissances

LAMAIZIERE Célié le 03/10
L'HUILLIER Evan le 12/08
KHOUYI Chainese le 13/08
CRUZ Louna le 17/08
LEHAB Adam le 18/08
STACHULA Joakim le 26/08
LAURENS Lise le 29/08
ARBIOL Lénya le 30/08
BENDIB Naïla le 05/09
ALARCON GARCIA Paolo le 09/09
LAMBERT Léa le 09/09
ABADI Shaïna le 13/09
MOAN Ella le 25/09
BIGOT Adrien le 12/10
MASSETTI Loris le 14/10

Mariages

SERRAUD Nicolas et
TOURMENTRE Camille le 13/09

Décès

GENDRE Claudine le 19/10
à l'âge de 52 ans ■

Assainissements

Le développement de notre commune au cours des dernières années a rendu obligatoire la mise à jour de notre schéma directeur d'assainissement. Ce dernier a été approuvé au mois de juin 2008 et sa bonne application nécessite que soient remises à plat des règles qui régissent nos comportements dans les trois secteurs de l'assainissement : collectif, non collectif et pluvial.

En septembre le conseil municipal a approuvé les règlements concernant les installations d'assainissement collectif et non collectif et les documents s'appliquant à chacun d'entre nous sont à votre disposition en mairie sur simple demande.

Il convient de rappeler que ces règles n'ont rien de nouveau, elles étaient déjà prévues par différents tex-

tes législatifs. Nous avons souhaité les mettre en évidence afin que chacun puisse se les approprier et mieux les mettre en œuvre. Il va de soi, que la réglementation devra s'appliquer avec discernement. Les installations nouvelles devront respecter toutes les prescriptions, les règles étant désormais bien claires. Les installations anciennes devront être mises aux normes dans des délais raisonnables. Une obligation de travaux immédiate sera exigée uniquement en cas de pollution ou de gêne avérées. Le schéma d'assainissement pluvial et son règlement sont encore à l'étude. Un bilan de la situation générale de la commune est en cours et une réflexion est menée afin de traiter les dysfonctionnements et anomalies mis en évidence lors des fortes

pluies. Des travaux épars, réglant des cas particuliers pourraient aggraver le bilan global, il convient donc d'attendre le résultat du diagnostic avant d'apporter des solutions pérennes.

Ce dernier secteur devrait voir son étude achevée avant la fin de l'année 2008 et ce point sera à son tour soumis à l'approbation du conseil municipal. Le schéma d'assainissement pluvial sera soumis à enquête publique début 2009.

Ce travail de mise au clair des règles régissant l'assainissement a pour objectif d'améliorer de manière globale la situation actuelle et d'anticiper le développement probable de notre commune. ■

Patricia Poutrel

Maire adjointe
chargée de l'assainissement

REPAS DES AINÉS

Appel aux jeunes

Cela fait plus de dix ans que ce repas des aînés existe et chaque année, ce sont de nouvelles surprises qui attendent les convives. Tous les ans, le repas est servi par une dizaine de jeunes Mervillois qui pour toute la journée se mettent bénévolement au service de leurs aînés.

Cette année encore nous souhaitons perpétuer la tradition et le CCAS fait appel

aux jeunes Mervillois qui seraient intéressés (être disponible de 11h30 à 17h30).

Le repas sera offert aux jeunes bénévoles et quelques surprises leur seront réservées.

Pour s'inscrire en tant que jeunes bénévoles au service de nos aînés, téléphoner à Pascale avant le 30/11 au:

06 75 00 89 99. ■

Vous avez plus de 65 ans, venez vous inscrire au repas des aînés qui aura lieu le 14 décembre.

Contact : **05 62 13 05 10**

REMERCIEMENTS

« Eric DESTARAC, ses enfants, Sébastien, Alicia et Ludovic ainsi que toute leur famille tiennent à vous exprimer leur plus profonde gratitude pour les avoir aidés par vos gestes d'amitié, vos paroles de réconfort, à traverser et surmonter l'épreuve de séparation lors du décès de leur très chère Andrée.

Que chacune et chacun d'entre vous en soit remercié ». ■

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville

**Conception graphique
et impression :**



MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09

ATTENTION!

Exceptionnellement,
le mois prochain,
aucun article ne sera
pris en compte
**au-delà
du 8 décembre**

Agenda

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE

**Loto du comité
des fêtes**

21 h - Salle polyvalente

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Match de basket

20 h 30 : Merville/ Vacquières 2
(seniors filles)

18 h 30 : Merville/ Bruguières
(seniors garçons)

**SAMEDI 8 NOVEMBRE
ET DIMANCHE 9 NOVEMBRE**

**Bourse
aux vêtements**

Salle du 3^e âge

MARDI 11 NOVEMBRE

**Cérémonie
commémorative**

10 h 30 - Monument aux morts

VENDREDI 14 NOVEMBRE

Conseil municipal

21 h : Salle du conseil

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Loto du foyer rural

21 h : Salle polyvalente

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Match de hand

16 h : Merville/Souillac

MARDI 18 NOVEMBRE

**Apéritif culturel
de l'Autan
et l'Harmattan**

19 h 30 : Espace Jouvion

SAMEDI 22 NOVEMBRE

**Loto du comité
de jumelage**

21 h - Salle polyvalente

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Match de hand

16 h : Merville/Baraqueville

VENDREDI 28 NOVEMBRE

**Loto du comité
des fêtes**

21 h - Salle polyvalente

SAMEDI 29 NOVEMBRE

**Anniversaire
de la pétanque**

21 h - Salle polyvalente

7 DÉCEMBRE

**NOUVEAUTÉS
pour le**

**Marché
de Noël**

TOUS LES MERCREDIS MATIN

**Marché de
plein vent**

Conseil municipal du 12 septembre

FINANCES

1 - Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux publics de distribution de gaz.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007.

Il donne connaissance du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales.

Il propose au Conseil, concernant les réseaux de distribution, de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par application du taux de 100 % par rapport au plafond de 0,035 €/mètre de canalisation de distribution prévu au décret visé ci-dessus et sur la base des éléments de calcul suivants :

Montant de la redevance PR = (taux x L) + 100 € où L représente la longueur des canalisations de distribution de gaz implantées sur le domaine public communal, soit L = 10 256 mètres.

Le montant sera revalorisé chaque année en cas de modification du taux appliqué par rapport au plafond prévu au décret visé ci-dessus, sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal et par application de l'index ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait à lui être substitué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

2 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition de matériel informatique.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été nécessaire d'acquérir du matériel informatique pour le service de l'accueil de la population et le service Urbanisme. Le coût de ces acquisitions est de 4692,53 € HT, soit 5612,26 € TTC.

En parallèle, il a été nécessaire d'acquérir des logiciels pour le service Urbanisme (MINISOL et URBAPRO) ainsi qu'un logiciel MAGISTER en Comptabilité. Le coût de ces acquisi-

tions est de 3 050 € HT, soit 3647,80 € TTC.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve ces propositions.

3 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'aménagement de la banque alimentaire.

Madame Myriam DAVID informe l'Assemblée que dans le cadre de l'installation de la banque alimentaire, il a été nécessaire de faire faire des travaux d'aménagement du local. Le coût global de ces travaux est de 4 378,59 € HT, soit 5 236,79 € TTC. Elle informe l'Assemblée qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité ces propositions.

4 - Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition de mobilier scolaire.

Monsieur Guy GENDRE informe l'Assemblée que dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle, il a été nécessaire d'acquérir du mobilier pour l'équiper. Le coût global de ces acquisitions est de 4 749,94 € HT, soit 5 680,93 € TTC. Il informe l'Assemblée qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces propositions :

5 - Avenants aux marchés passés avec le S.D.E.A. sur l'assainissement collectif et non collectif.

Madame Patricia POUTREL rappelle à l'Assemblée que la commune a passé en 2007 un marché avec le SDEA pour l'exploitation du service d'assainissement collectif et non collectif.

Il convient aujourd'hui de signer un avenant n° 1 à ces marchés ayant pour objet de corriger certaines erreurs et incohérences rédactionnelles et de préciser les notions d'actualisation et de révision des prix. Ces modifications ne changent rien au montant initial des marchés ni aux délais d'exécution de ces marchés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité ces avenants.

6 - Prorogation totale du prêt relais N° T078PH019PR.

Monsieur Bernard TAGNERES rappelle au Conseil Municipal que dans le

cadre du financement de la construction de la station d'épuration « Durous » et des réseaux d'assainissement attenants, plusieurs financements bancaires avaient été attribués :

- Prêt Long Terme auprès du Crédit Agricole de Toulouse: 437 000 € (réalisation 2006),

- Prêt Long Terme auprès du Crédit Agricole de Toulouse: 255 000 € (réalisation 2007),

- Prêt relais auprès du Crédit Agricole de Toulouse: 150 000 € (réalisation 2007), en attente du versement des subventions suivantes :

- Agence de l'Eau Adour Garonne: 38 000 € (construction de la station d'épuration),

- Conseil Général : 49 000 € (construction de la station d'épuration),

- Solde DGE: 63 000 € (réseaux d'assainissement, 2e tranche).

Le prêt relais subvention vient à échéance le 20 octobre 2008. Parallèlement, le FCTVA devrait faire l'objet d'un encaissement en début d'année 2009.

Par conséquent, Monsieur Bernard TAGNERES sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de procéder à la prorogation totale du prêt relais n° T078PH019PR auprès de la Caisse du Crédit Agricole selon les modalités suivantes :

Prorogation totale du prêt relais n° T078PH019PR à compter du 20 octobre 2008 dans l'attente du versement du FCTVA.

Montant de la prorogation: 150 000 € sous forme d'un prêt relais.

Durée: 6 mois in fine

Périodicité: trimestrielle

Index: Euribor 3 mois

Marge fixe: 0,15 %

Frais de dossier: néant

Possibilité de procéder à des remboursements par anticipation (partiels ou totaux) à tout moment sans pénalité. Cette opération de prorogation totale du prêt relais n° T078PH019PR, à hauteur de 150 000 €, sera réalisée dans les livres du Crédit Agricole sans mouvement de fonds auprès de la Trésorerie de Grenade.

URBANISME ASSAINISSEMENT

7 - Approbation des règlements du service d'assainissement collectif et du service d'assainissement non collectif.

Madame Patricia POUTREL informe l'Assemblée qu'il convient de se doter d'un règlement du service d'assainissement collectif ayant pour objet de définir les conditions et les modalités

auxquelles est soumis le déversement des eaux dans les réseaux d'assainissement de la commune de Merville (document joint en annexe).

M^{me} Patricia POUTREL précise que seules les entreprises agréées par la Mairie pourront intervenir.

Par ailleurs, beaucoup d'installations n'ont pas de certificats de conformité. Le SDEA est mandaté à cet effet.

Les installations d'assainissement sont soumises à des règles et qu'il est nécessaire de les respecter. Les installations à venir doivent être correctement effectuées.

Elle précise qu'il serait intéressant de travailler sur une prestation facultative proposée aux usagers pour effectuer les vidanges des fosses afin de mutualiser les coûts.

Elle informe également l'Assemblée que le SDEA prépare un mode d'emploi des installations d'assainissement autonome à destination du public. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les règlements des services d'assainissement collectif et non collectif.

8 - Assainissement - Programme Départemental 2009.

Madame Patricia POUTREL informe l'Assemblée que la demande d'inscription au programme départemental d'assainissement pour l'année 2009 comporte les travaux suivants :

- Extension de la station d'épuration de 1 900 EQH (équivalent habitant) à 7 000 EQH pour un montant HT de 2 300 000 €,

- Extension du réseau route de Larra sur 300 mètres linéaires pour un montant HT de 116 868 €,

- Réhabilitation de branchements chemin de Cazevieille et chemin de Grande Borde pour un montant HT de 22 047 €,

- Pose d'une télésurveillance sur le poste de refoulement du Factou pour un montant HT de 3 150 €,

- Pose d'une télésurveillance sur le poste de refoulement de la ZAC de la Patte d'Oie pour un montant HT de 3 150 €.

Le coût total de ces opérations s'élève à 2 543 215 € HT. Il convient de solliciter le Conseil Général et l'Agence de l'Eau afin d'obtenir des subventions. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme départemental d'assainissement 2009 pour un montant total de 2 543 215 € HT.

9 - Intégration du lotissement « Les Hauts de Merville » dans le domaine public communal.

Madame Patricia POUTREL rappelle à l'Assemblée que par délibération du

22 février 2008, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'enquête publique préalable au classement du lotissement « Les Hauts de Merville ». L'enquête publique s'est déroulée du 3 juin 2008 au 19 juin 2008. Le Commissaire - Enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, elle propose d'intégrer le lotissement « Les Hauts de Merville » dans le domaine public communal. La voirie constitue un linéaire de 490 mètres, l'espace vert est d'une contenance de 4681 m² et la bande de terrain représente 350 mètres linéaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de classer le lotissement « Les Hauts de Merville » dans le domaine public communal.

10 - S.D.E.H.G. - Demande de viabilisation de la parcelle destinée à recevoir la future crèche intercommunale.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de ses compétences statutaires, le SDEHG a étudié les travaux suivants :

- Confection de 2 boîtes de jonction 240/240 sur le câble basse tension souterrain HN33S33 3x240 mm² existant issu du P82 « SCOLAIRE »,
- Ouverture d'une tranchée en terrain naturel de 28 mètres de longueur avec pose de deux fourreaux de diamètre 160 mm et déroulage de deux câbles basse tension HN33S33 3x240 mm²,
- Fourniture et pose d'un coffret de sectionnement de type BERO 3D en limite de parcelle.

Le coût total de ce projet est estimé à 11 895 €.

M. le Maire précise que le SDEHG solliciterait du Conseil Général la subvention la plus élevée possible. Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à 3341 €.

La commune demande au Syndicat de réaliser les travaux, tels que décrits dans les plans joints, sous les meilleurs délais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le projet :

AFFAIRES SCOLAIRES

12 - Demande de prêt d'un bâtiment préfabriqué simple au Conseil Général en vue de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire.

Monsieur Guy GENDRE informe l'Assemblée qu'en raison de l'ouverture non prévue d'une nouvelle classe à l'école élémentaire pour la rentrée

scolaire 2008-2009, il a été nécessaire de transformer la bibliothèque en salle de classe.

Cette situation devant rester provisoire, il propose de solliciter le Conseil Général pour la mise à disposition d'un bâtiment préfabriqué simple.

Ce bâtiment serait installé dans la cour de l'école élémentaire. Les Services Techniques et le Service Urbanisme étudient dès à présent les modalités d'implantation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la demande :

- Sollicite le Conseil Général pour le prêt d'un bâtiment préfabriqué simple dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle classe élémentaire.

DIVERS

13 - Demande d'adhésion de la commune de Merville au Syndicat Mixte de la Forêt de Bouconne.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 27 juin 2008 approuvant le retrait du SIVU Rivage du Syndicat Mixte de la Forêt de Bouconne.

La commune de Merville souhaitant développer la compétence Enfance - Jeunesse, elle souhaite adhérer au Syndicat.

Monsieur le Maire sollicite l'accord de l'Assemblée pour demander l'adhésion de la commune de Merville au Syndicat Mixte de la Forêt de Bouconne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la demande :

14 - Journée de Solidarité.

La Loi n° 2008-351 du 16 avril 2008 prévoit que la Journée de Solidarité, peut être accomplie soit :

- par le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1^{er} mai,
- par le travail d'un jour de RTT,
- par toute autre modalité permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congés annuels.

M^{me} Myriam DAVID propose à l'Assemblée de supprimer l'un des deux jours de congé exceptionnel, qui ont été octroyés depuis plusieurs années aux agents de la commune et qui sont prévus au Règlement Intérieur.

Le Lundi de Pentecôte resterait donc férié. Cette proposition a reçu un avis favorable du Comité Technique Paritaire dans sa séance du 1^{er} septembre 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette décision. ■

Merville en fête

Pendant une semaine, notre village s'est transformé en un lieu d'activités intenses.

Dès le vendredi soir, les événements phares qui ont rythmé la fête ont été marqués par la foule nombreuse venue assister au défilé de la « batterie » et à la retraite aux flambeaux. La soirée s'est conclue par le feu d'artifice, longuement applaudi par l'assistance.

Le lendemain, après la célébration de la messe du souvenir, a eu lieu la cérémonie commémorative en présence de M^{me} Véronique VOLTO, Conseillère Générale, M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville, des élus du Conseil Municipal, des élus du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, des Anciens Combattants, des associations, de l'ensemble de la population. Dans son discours, M. le Maire, a tenu à remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette fête. Il a également souligné l'importance de la solidarité et du devoir de mémoire face à un monde capitaliste en crise qui délaisse les plus démunis et appelle à l'individualisme.

« Safran et Basilic » a servi l'apéritif-concert et près de 160 couverts pour

cette occasion ! Un véritable succès qui a duré jusqu'en fin d'après-midi. Tout au long de la semaine, la salle du 3^e âge s'est transformée en un lieu d'exposition, permettant d'accueillir les sculptures de Solo BAMBARA et de Malick GUIRA. Des ateliers d'initiation à la sculpture sur la pierre de savon étaient d'ailleurs proposés par l'Autan et l'Harmattan. Nombreux ont été les visiteurs séduits par la diversité des œuvres présentées.

La fête s'est prolongée avec le concours de la pétanque, avec des jeux organisés sur la place de la République pour les enfants, qui leur permettaient de gagner des tickets gratuits de manèges donné par les forains que nous remercions chaleureusement.

Le samedi 27 septembre, la traditionnelle Mounjetado, organisée par le Comité des Fêtes, a clôturé ces festivités.

Cette année « Merville en fête » a été une réussite incontestable au regard de l'affluence dans le cœur du village, aussi bien pour les manèges, les concerts et les diverses animations proposées. ■

Bibliothèque municipale

■ Les nouveautés

Entre les murs :

(Palme d'or Festival Cannes)

Danse d'une nuit d'été :

Malek :

Une nouvelle vie :

L'enfant de l'été :

Mauvaise base :

La politique pour les nuls :

Un hiver de tourmente :

Un monde sans fin :

Le rouge du péché :

Mon évasion :

Histoire de Lisey :

Ritournelle de la faim :

(Prix NOBEL Littérature 2008)

100 CV et lettres de motivations :

L'enfant de l'ombre :

La fille au pagne vert :

L'enfant des autres :

Je t'ai vue :

Chambres d'hôtes secrètes :

Le cavalier suédois :

Sur la plage de Chesnil :

Quand ce jour viendra :

La vie en désordre :

(Voyage en adolescence)

Ils rêvaient des dimanches :

La Gasparine :

Les vendredis d'Éléonor :

L'homme qui venait de nulle part :

François BEGAUDEAU

Maeve BINCHY

Janine BOISSARD

Françoise BOURDIN

Diane CHAMBERLAIN

Harlan COBEN

Collectif

Dominique DEMERS

Ken FOLLET

Elizabeth GEORGE

Benoîte GROULT

Stephen KING

J.M.G. LE CLEZIO

Jacqueline LEGEAY

Judith LENNOX

Marilyn MILLS

Jacquelyn MITCHARD

Julie PARSONS

M.-Dominique PERRIN

Léo PERUTZ

Ian McEWAN

Claude MICHELET

Pr. Marcel RUFO

Christian SIGNOL

J-Michel THIBAUD

Joanna TROLLOPE

Pénélope WILLIAMSON ■

ERRATUM

Déchets encombrants

Jour d'enlèvement :

Le mercredi de la deuxième semaine de chaque mois soit, pour cette fin d'année, les 12 novembre et 10 décembre.

Contact au : 05 61 82 63 74 ■

MÉDICAL

Quelques nouveautés

Les docteurs **POURGATOU** et **MOUGENOT** informent leur aimable clientèle du transfert du cabinet médical au 38, chemin de Mijane.

Les heures de consultation et le numéro de téléphone restent inchangées.

Contact : 05 61 85 06 44

OUVERTURE D'UN CABINET DENTAIRE depuis le 1^{er} octobre. Le **Docteur VERGÉ** vous informe de l'ouverture de son cabinet dentaire au sein du centre médical situé au 38, chemin Mijane à Merville.

Vous pouvez appeler au 05 61 85 06 44 pour les rendez-vous.

OUVERTURE D'UN CABINET DE PODOLOGUE-PEDICURE, **M^{lle} TERRAL** vous informe de son installation au centre médical (38, rue de Mijane à Merville) dans le courant du mois de novembre 2008.

Pour les rendez-vous : 06 70 19 13 20. ■

Pharmacies de garde

NOVEMBRE

Dim. 2	GRAND SELVE - Grenade 52, rue de la République 05 61 85 62 24
Dim. 9	MASSOT-CASSAN Beauzelle 49, rue de la République 05 61 59 72 60
Mar. 11	COMBES - Merville 11, rue Emile Pouyillon 05 61 85 00 52
Dim. 16	DARNES - Aussonne 139 bis, route de Seilh 05 61 85 10 03
Dim. 23	MICHAUDEL - Beauzelle 8, rue de la République 05 61 61 22 22
Dim. 30	LOPEZ - Seilh 2, chemin Royé 05 61 85 21 28

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE
Tél. : 05 61 62 38 05

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat communique

Afin de renforcer son implication sur le Nord Toulousain, la chambre des métiers et de l'artisanat a décidé de créer une antenne économique pour :

- **Vous informer** de l'évolution de l'artisanat sur le territoire,
- **Collaborer** avec vous sur vos projets économiques et environnementaux,
- **Accueillir** et conseiller les artisans et les porteurs de projets artisanaux.

L'animation de l'antenne sera confiée à M. Guy DAIME conseiller en entreprise :

Tél. : 05 61 10 47 11

gdaime@cm-toulouse.fr

Il assurera une permanence, tous les jeudis matin de 9 h à 12 h, pour les chefs d'entreprise et porteurs de projet à :

La Maison du Vin

51, av. Adrien Escudier
31620 FRONTON. ■

CENTRE SOCIAL

Bourse aux vêtements

Week-end du 8 et 9 novembre 2008

Salle du 3^e âge

- Samedi 8 : **dépôt de vêtements** de 10 h à 16 h
- Dimanche 9 : **vente** de 10 h à 16 h

Vêtements en bon état

Mode automne-hiver

Homme, femme, enfant

Organisée par le Centre Social Sivu Rivage

2 € par déposant / 40 articles maximum

Renseignements au 05 62 13 40 95

L'atelier des tout-petits (0-3 ans)

Audrey et Candice ont repris les ateliers d'éveil au centre social. Désormais, en plus du jeudi matin, une session a été ouverte le lundi matin aux mêmes heures (10h-11h30), succès oblige ! Venez vous inscrire ; il reste encore quelques places pour les lundis. Les « petits bouts » et leurs mamans sont très fidèles à ce rendez-vous hebdomadaire. Le contenu ludique de cet atelier permet de distraire les enfants mais favorise surtout un moment de détente et d'échanges entre les participants. Aujourd'hui 19 familles sont inscrites à cette activité, ce qui ravit Audrey et Candice !

Permanences

Pour votre confort et un meilleur accompagnement, Audrey et Candice vous recevront désormais uniquement sur RDV les lundis, mardis et mercredis après-midi. L'une des deux conseillères vous accueillera pendant la permanence, sans RDV, le jeudi après-midi de 14h à 17h. Les autres plages horaires restent réservées aux autres communes et à l'accueil des groupes des ateliers éveil et loisirs créatifs.

Vous pouvez nous contacter au 05 62 13 40 95.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Audrey	Atelier éveil		RDV individuels/ VAD Launac	Atelier éveil	RDV individuels/ VAD Montaigut
	Candice					
Après Midi	Audrey	RDV individuels	Atelier Merville		Permanence (Une seule conseillère)	
	Candice	Atelier Montaigut	RDV individuels	RDV individuels		

Il pourra y avoir inversion des conseillères entre les lundis et mardis après-midi, selon les activités prévues.

Le PIJ vous propose

- **Des tickets de cinéma à tarifs réduits** (5,90 € au lieu de 8,40€). Accessibles à tous.
- **Des places de concerts à prix réduits**
- **Des forfaits de ski**
- **Initiation pour un atelier informatique** : Le mercredi de 14h00 à 17h00

Pour tous renseignements ou pour des réservations, vous pouvez contacter Maryse MENUZZO au :

05 34 52 04 33 ou 05 62 13 40 94. ■



Association des Parents d'Elèves de Merville

Le 17 octobre dernier, des élections ont eu lieu au groupe scolaire Georges Brassens pour la nomination des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles. Ces conseils ont lieu 3 fois par an dans chacune des écoles. La liste de l'association des parents d'élèves de Merville a été élue. N'hésitez pas à contacter vos représentants avant les conseils, si vous souhaitez qu'une question soit traitée. Les prochains auront lieu le 6 novembre en élémentaire et le 17 novembre en maternelle. Pour contacter l'Apem, vous pouvez déposer un mot dans la boîte aux lettres située sur le portail de l'école maternelle, contacter directement un représentant de parents, ou bien écrire à l'adresse

mail: apem31@laposte.net. Voici vos représentants pour l'année 2008 / 2009: Pour l'école maternelle: Bénédicte GILBERT, Céline BREIL, Audrey LASSAUZE, Sébastien LAVINA, Grégory LABORDE, Marc MARTI, Alexandrine MOUCHET, Élodie PORLIER, Sandrine SIVIEUDE. Pour l'école élémentaire: Nathalie BLENGINO,

Bénédicte GILBERT, Céline BREIL, Patrice CASSE, Christel CONCHESO, Christine DUDDE, Martine GERMAIN, Sophie HAMECHER, Grégory LABORDE, Lidia MACIEL, Claire MARCHAND, Christine MIOT-BRUNEAU, Karine PIGEOT, Élodie PORLIER, Sylvie SIMONETTI, Malika ZITOUNI.

A quoi sert le conseil d'école ?

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants), il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire.

Il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes dans l'école. ■

Basket Mervillois (saison 2008-2009)

Personnes à contacter pour tout renseignement:

Véronique: 06 22 03 13 59 (trésorière)

Patricia: 06 81 02 37 44 (présidente) / Patricia B: 06 77 95 27 12 (secrétaire)

Jour d'entraînement	Horaires	Catégories	Années concernées	Entraîneurs	Coût Cotis.
Entraînements à Cornebarrieu et Aussonne					
Cornebarrieu: Lundi et jeudi Mardi et vendredi	18 h 30 - 20 h 30	Cadets	93 - 92 - 91	Damien Magalie A confirmer	75 €
Aussonne: Mercredi		Cadettes	93 - 92 - 91		75 €
		Minimes filles	95 - 94		75 €
Entraînements à Merville					
Mercredi	13h00 - 14 h 00	Babys	2002 - 03 - 04	Laura / Myriam	50 €
Mercredi	14 h 00 - 15 h 15	Mini-pousses	2000 - 2001	Aurore / Patricia / Laura	55 €
Mercredi	15 h 15 - 16 h 30	Poussines Poussins	1998 - 1999	Aurore / Laura / + à voir	70 €
Mercredi	16 h 30 - 18 h 15	Benjamins	1997 - 1996	Geneviève	70 €
Mercredi	18 h 15 - 20 h 00	Benjamines	1997 - 1996	Patricia	70 €
Mercredi	20 h 00 - 22 h 30	Seniors fém.	A partir de 90	Jean-Philippe	90 €
Jeudi	21 h 00 - 23 h 00	Loisirs	Libre	Patricia	55 €
Vendredi	18 h 15 - 20 h 00	Minimes	1995 - 1994	Michael / Virginia	75 €
Vendredi	20 h 00 - 22 h 30	Seniors masc.	A partir de 90	Jean-Gabriel	90 €



Remercie la Mairie de Merville de lui avoir permis de jouer sur la Place du Marché lors de la Fête de la Musique.

Merci également à Natacha et Francis MASO de la "Ferme aux Téoulets" de nous avoir accueillis lors de la "Journée Détente à la Ferme" le 19 octobre dernier.

Nous en profitons pour vous convier à un Concert GRATUIT au profit du Téléthon le samedi 6 décembre 2008 à 20h30 dans la salle des Fêtes à côté de la Mairie.

Ce concert est organisé en partenariat avec la Rando de l'Espoir et la Mairie de Merville.

2h30 de Musique pour une bonne action

Venez voyager avec nous sur plus de 20 ans de succès Pop Rock.

Reprises de Téléphone, J. Hallyday, U2, Dire Straits, etc... ■



Le MCAM (Moto Club Mervillois) sera présent pour

une animation au profit du Téléthon dans l'après midi du **6 décembre 2008.**

Devant la Salle des Fêtes à côté de la Mairie, en partenariat avec la Rando de l'Espoir et la Mairie de Merville.

Des billets de Tombola seront en vente à cette occasion pour le Téléthon.

Les détails de cette animation vous seront annoncés dans la prochaine parution de Merville Actualités. ■

CONSEIL PAROISSIAL

Les journées du patrimoine

Les 20 et 21 septembre avaient lieu les journées Européennes du Patrimoine.

Notre église était ouverte ces jours-là et nous avons pu présenter toutes ses particularités. Nous avons comptabilisé plus de 200 personnes au cours de ces deux journées, ce qui est remarquable!

Nous avons proposé un historique des diverses églises qui ont accompagné la vie de notre village. Leurs constructions, leurs destructions accidentelles ou volontaires, toujours en liaison avec l'histoire de notre village. Nous avons même dû improviser des visites en Anglais pour quelques visiteurs étrangers, très intéressés par notre patrimoine.

Il faut savoir que notre église est la seule de la région, et rares sont-elles en France, qui ont la chance d'avoir un plafond plat et décoré de peintures religieuses datées de 1840.

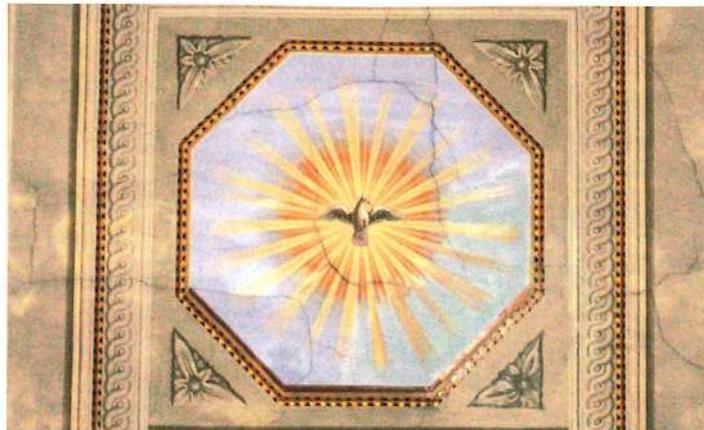
Cette architecture, à la fois sobre et très riche, a attiré beaucoup de monde.

Les peintures en trompe l'œil des frères PEDOYA, peintres Italiens, sont remarquables et leur conservation est étonnante.

Toutefois il faudra penser à leur entretien car quelques petits points commencent à se détériorer.

Un résumé de l'histoire peut être consulté dans l'entrée de notre église car d'autres particularités existent. Pour plus d'informations, contacter le Conseil Paroissial.

Dans le cadre de ces journées, nous avons également proposé une rétrospective sur l'ancienne « Ecole Ménagère » que les sœurs avaient créée en 1895, et qui a continué ses activités jusqu'en 1965.



Les photos et souvenirs anciens ont permis à beaucoup de gens de retrouver une ancêtre ou une grand-mère. Un petit instant d'émotion pour ces personnes qui ont été marquées par l'activité de ces sœurs pendant 70 ans.

Des bannières brodées au fil d'or ou des travaux de couture sur des linges de maison ont permis de se rendre compte de l'utilité de cet enseignement péri scolaire et de la qualité demandée. Un fascicule d'information est en préparation et toute archive ou souvenir seront les bienvenus.

Contactez le Conseil Paroissial.

Nous espérons que ce type de manifestation fera prendre conscience de l'importance et de la qualité de notre patrimoine.

Il n'y a d'ailleurs pas que l'église puisque des visites du village sont organisées par l'Office de tourisme de la communauté de communes Save et Garonne pour faire mieux connaître notre petite cité. Rendez-vous peut-être à l'année prochaine pour d'autres journées du Patrimoine! ■

Le Bureau



Ecole de musique "Gabriel Fauré"

LA RENTREE

Avec près de 100 élèves, l'école de musique peut envisager la nouvelle année sur de bonnes bases.

A ces 100 élèves il faut ajouter les 45 choristes du groupe vocal « Evasion Musicale », les 12 professeurs et les 12 musiciens de notre nouvelle Bandas. Notre effectif est donc d'environ 170 personnes.

Tous les cours précédents ont été reconduits: Saxo, Clarinette, Batterie, Accordéon, Flûte à bec, Flûte traversière, Violon, Piano et les guitares classiques et acoustiques, et même la guitare basse.

Nous avons embauché un professeur de solfège supplémentaire et notre professeur de flûte, parti monter

un opéra en Inde, est remplacé temporairement par une jeune flûtiste de haut niveau.

LES NOUVEAUTES

Nous avons cette année deux grandes nouveautés:

• LA BANDA « TAPAS CYMBALES »

Issus de l'ancienne bandas de CADOURS, ces musiciens dynamiques apportent une touche de variété et de pratique musicale à nos jeunes élèves. Ceci va également intéresser les amateurs de la région. Le groupe est en effet ouvert à tous et il doit se développer autour des 12 musiciens actuels pour représenter dignement notre village. Saxo et Clarinettes sont recherchés en particulier.

Les personnes intéressées

peuvent contacter M. André GIRAUD au **05 61 85 03 45** ou directement le chef du groupe, M. Fabrice GILBERT au **06 28 40 21 31**
tapascymbales@voilà.fr

• LA CLASSE DE VIOLONCELLE

Dans un tout autre registre, nous avons des demandes et nous avons donc ouvert un cours de Violoncelle.

Pour cela, nous avons fait appel à une enseignante, professeur au Conservatoire. Les cours débuteront à la rentrée de novembre.

Nous serons les seuls de la région à offrir cette possibilité en dehors des conservatoires de BLAGNAC et COLOMIERS qui sont relativement difficiles d'accès.

Le coût élevé de ce très bel instrument, nous a fait hésiter, mais nous comptons sur des aides extérieures pour pouvoir en acheter un et le prêter ainsi aux élèves de toute notre communauté de communes.

LE PROCHE AVENIR

Nous sommes les seuls dans la région à proposer autant de possibilités aux élèves et nous souhaitons continuer encore longtemps dans cette voie, pour le plaisir de tous les musiciens et des jeunes.

Nous travaillons actuellement à diminuer le prix de nos cotisations afin d'ouvrir encore davantage notre école et la culture musicale en général. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous font confiance et viennent chez nous pour leur plaisir et leur culture.

Nous remercions également tous ceux qui nous aident pour vivre, avancer et permettre ainsi aux enfants d'avoir une bonne culture musicale.

Bonne rentrée musicale à tous. ■

Le Bureau



Comité de jumelage

LOTO

Le **samedi 22 novembre**, à 20 h 30, le Comité de Jumelage vous convie à la salle polyvalente pour son unique loto. De nombreux lots seront mis en jeu avec entre autre : un VTT, appareil photo numérique, lecteur MP4, microchaînes MP3, bons d'achats, viandes, panier épicier,

Parking gardé. Buvette... ;

LA TOSCANE en septembre 2009

Florence, Sienne, Fiesole, San Gemignano et Volterra

Du 23 au 29 septembre

■ Mardi 23 septembre :

- Départ de Merville à 2h00 du matin (dans la nuit de lundi à mardi) en bus grand tourisme,
- Pause déjeuner,
- Arrivée à Florence dans l'après midi,
- Installation à l'hôtel,
- Dîner.

■ Mercredi 24 sept. : FLORENCE

- Petit-déjeuner,
- Visite guidée de Florence durant la matinée,
- Déjeuner Pizza dans un restaurant,
- Après-midi libre,
- Dîner à l'hôtel.

■ Jeudi 25 septembre : SIENNE

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Sienne,
- Visite guidée la matinée,
- Déjeuner typiquement local au restaurant,
- Après-midi libre,
- Dîner à Sienne,
- Retour à l'hôtel.

■ Vendredi 26 sept. : JOURNEE LIBRE A FLORENCE

- Petit-déjeuner à l'hôtel,
- Journée et déjeuner libre,
- Dîner à l'hôtel.

■ Samedi 27 septembre : FIESOLE, CAMPAGNE TOSCANE, CAVE, VILLA MEDICEENNE

- Petit-déjeuner,
- Départ en bus pour Fiesole (cité d'origine étrusque dominant



Florence et les vallées de l'Arno et du Mugnone),

- Déjeuner typique dans un restaurant,
- Après-midi départ pour les villas Médicéenne,
- Visite d'une cave de Chianti et dégustation,
- Retour à l'hôtel, dîner.

■ Dimanche 28 sept. : VOLTERRA SAN GEMIGNANO

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Volterra,
- Visite guidée,
- Déjeuner au restaurant,
- Visite de San Gemignano,
- Retour à l'hôtel, dîner,
- Préparation des bagages.

■ Lundi 29 septembre : RETOUR MERVILLE

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Merville,
- Déjeuner en route,
- Arrivée à Merville, tard dans la soirée.

L'hôtel est situé dans le centre de Florence à quelques minutes à pied du cœur historique de la ville.

Prix : 790 € par personne (base chambre double).

Possibilité de payer en plusieurs fois (nous consulter).

Date limite d'inscriptions : avril 2009 (mais possibilité de payer au-delà).

Le prix comprend :

- le Transport Merville-Florence / Florence-Merville et tous les déplacements prévus lors du séjour,
- L'hébergement en hôtel ★★★, central, sur la base de chambre double,
- Petit-déjeuners, déjeuners (sauf celui du vendredi lors de la journée libre à Florence), les dîners

- Les visites guidées prévues au programme (1/2 journée à Florence, 1/2 journée à Sienne, 1/2 journée à Volterra, la journée du samedi à Fiesole. Les entrées aux monuments prévus dans les visites guidées,
- Les boissons aux repas,
- La dégustation à la cave de Chianti,
- L'assurance médico-bagage.

Ne sont pas compris :

- L'adhésion obligatoire au comité de jumelage (carte annuelle : 15€ euro seul, 23€ couple, 30€ famille, 8€ mineur, chômeur et étudiant),
- Les dépenses à caractère personnel,
- Le déjeuner du vendredi, journée libre à Florence,
- Le supplément chambre individuelle de 129 euros.

ATTENTION :

Toute annulation au delà du 15 avril 2009, entraînera des pénalités financières.

- Entre 15 avril et fin mai : 30%,
- Entre juin et juillet : 50%,
- Au delà du 31 juillet : 100 %.

COMITÉ DES FÊTES

Super loto

Le Comité des fêtes organise son premier Super loto le **samedi 1^{er} novembre 2008**, à partir de 21h00, salle polyvalente. De nombreux lots seront attribués aux plus chanceux :

- Combiné LCD/DVD 19"
- 2 Cuisses de Boeuf
- Appareil Photo numérique et Cadre numérique
- 1 GPS (Europe)
- 1TV 55 cm TNT
- 1 Cafetière Senséo
- 1 Cave de vins fins de 42 bouteilles
- 2 Corbeilles Charcutière
- 2 Demi-agneau
- 1 Machine à pain
- Canard gras, foie gras, jambons, lot de consolation

Chaque gagnant fait gagner son voisin de droite, de gauche et d'en face.

Prix :

3€ le carton,
11€ les 4 et 16€ les 8.
Pour l'achat de 8 cartons : 2 cartons offerts.

Parking gardé.

Prochains lotos prévus :

- Vendredi 28 novembre,
- Samedi 20 décembre,
- Samedi 14 février 2009
- Samedi 7 mars 2009. ■

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET FNACA DE MERVILLE

Cérémonie du 11 novembre

La FNACA et l'Amicale des Anciens Combattants de Merville vous invitent à assister aux cérémonies commémoratives du 90^e anniversaire de l'armistice de 1918. Elles se dérouleront le **mardi 11 novembre 2008** à 10h30.

Voici le programme :

- **Messe chantée** par la chorale en l'église de Merville
- **Défilé** en présence du Réveil Mervillois

- **Dépôt de gerbes**
- **Discours** du Président des Anciens Combattants et de M. le Maire, Fernand BENTANAX.
- **Décorations** par le Général CAMINATI et M. Clément JOURET.

Après les manifestations officielles, vous pourrez, si vous le souhaitez, participer au repas qui se déroulera à la salle polyvalente. ■

Des nouvelles du FCM

La saison 2008-2009 a repris pour toutes les équipes du club avec un programme chargé en événements.

L'équipe fanion du club, après avoir loupé de très peu la montée la saison passée, est repartie avec les mêmes ambitions. Sous la houlette du coach Denis MENUZZO, le groupe a un début de championnat intéressant: les équipes rencontrées sont d'un bon niveau, et les deux premières places de la poule seront "chères".

L'équipe réserve a connu, pour sa part, un début de

championnat plus délicat, avec des résultats en dents de scie. Le groupe est en train de se former, nul doute que Nicolas LARROUX en tirera la quintessence sous peu.

Les équipes de jeunes sont en entente avec Aussonne et Seilh dans toutes les catégories, et avec Daux à partir des 13 ans. L'entente est une structure qui permet à nos jeunes de participer à des compétitions de tout niveau et aussi de partager les équipements des municipalités la composant. A noter que dans les catégories benjamins et 15 ans, l'entente est

représentée au plus haut niveau du district toulousain, notre ambition est que nos équipes 13 ans et 18 ans y accèdent dès la prochaine saison.

Autres événements significatifs dans la vie du club: l'organisation de 6 lotos dont 5 en association avec nos amis de la chasse et de la pétanque. Voici les dates de ces manifestations: les samedis 6 et 27 décembre, 3 et 31 janvier, 28 février et 21 mars.

Pour clore ces quelques nouvelles, le bureau réitère son appel: pour permettre à toutes nos équipes d'évoluer dans les meilleures conditions et faire face

à nos engagements notamment éducatifs, nous avons besoin de dirigeants, d'arbitres et d'éducateurs. N'hésitez pas à franchir le pas, vous serez bien accueillis et vous ne le regretterez pas, de grands moments sont à partager!

Les matchs à venir des séniors:

- **08/11/08** à 18h30:
Merville 2 – Castelnau 3
- **08/11/08** à 20h30:
Merville 1 – Aucamville US
- **22/11/08** à 18h30:
Merville 2 – Fonbeauzard
- **22/11/08** à 20h30:
Merville 1 – Donneville AS ■

CLUB DU 3^e AGE

Repas de fin d'année

Vers 12 heures, la salle du 3^e âge se remplissait peu à peu et les bavardages s'amplifiaient autour de l'apéritif offert par le Club. Monsieur le Maire, Fernand BENTANAX et son épouse ainsi que Madame Chantal AYGAT, Ajointe chargée des associations nous ont fait l'honneur de leur présence tout au long de cette journée.

Le repas nous attendait dans la salle du nouveau restaurant « Safran et Basilic », où les propriétaires, deux frères enfants de Merville, ont relevé le défi de faire vivre et partager une bonne table aux habitants du village et des environs.

Dans cette salle toute neuve, spacieuse et bien décorée nous attendait une table de cinquante couverts dressée avec goût. Comment ne pas se souvenir avec émotion de cet endroit cher au souvenir de quelques aînés. Là, se trouvait le piano mécanique qu'il fallait remonter à la manivelle ou encore les 2 ou 3 musiciens qui animaient le bal du dimanche. Les bancs le long des murs sur lesquels étaient assises les futures belles-mères et le café où les

hommes tapaient la « manille »!

Le repas était aussi réussi que la présentation, rien ne manquait et nous avons pu déguster avec délice la cuisine mijotée par Patrick, digne d'un restaurant étoilé. Quelques petites histoires et chansons ont terminé cette journée dans la bonne humeur.

Le repas de fin d'année de l'Inter-Club se tiendra le jeudi 6 novembre à la salle des fêtes de Mondonville.

Une animation sera assurée, prix de la journée: 24€

Se faire inscrire avec règlement avant le lundi 3 novembre dernier délai auprès de M^{me} ROUZZAUD, M. DELPECH ou le jeudi à la salle du 3^e Âge.

A bientôt ■

Le bureau.



UN SIÈCLE DE VIE A MERVILLE

Assemblée générale

Comme tous les ans, notre assemblée générale, suite à l'approbation du rapport moral et financier, offre à tous les membres, l'occasion dans un cadre légaliste, d'échanger des idées parfois novatrices, aboutissant à des décisions concrètes.

En effet, dans nos statuts, les membres fondateurs de notre association, outre le souhait initial de retracer la vie des Mervillois au vingtième siècle, ont souhaité aussi inclure et étendre un champ de recherche et d'action sur toute activité afférente au passé de nos anciens, ou dans d'autres domaines culturels, comme la protection de notre patrimoine communal.

La Déclaration de ces statuts à la Préfecture de la Haute-Garonne a paru au journal officiel le 30 mars 2001.

De jeunes Mervillois ayant exprimé le souhait d'adhérer à notre association ont donc été invités à participer à l'assemblée et unanimement acceptés comme nouveaux membres.

Ce rajeunissement de notre groupe a été apprécié de

tous les participants et nous souhaitons la bienvenue à Valérie MARTIN, à Laurent TOFFANELLO ainsi qu'à Florent ESTIVAL.

Suite à cela, conformément à nos statuts, une section a été créée concernant la défense du patrimoine communal ainsi que de la recherche d'origine des lieux-dits à Merville.

Cette section sera présidée par M. André SIMON et entouré de M^{me} Marie-Louise DELPECH, de M^{me} Valérie MARTIN, de M. Laurent TOFFANELLO et de M. Florent ESTIVAL.

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre association souhaite à tous les Mervillois une bonne année 2009, en leur rappelant que quelques livres sur la vie à Merville de « 1900 à 2000 » sont encore disponibles à la vente en s'adressant soit chez M. André SIMON au 0561850078, à la mairie, au château ou à l'épicerie (tabac/journaux). ■



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Novembre 2008

(Changement d'horaire: randos après-midi)

Date	Heure départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
Jeu. 6 nov.	13 h 30	3h00	Cox (départ de la halle)	12	Moyen	S. Epitto - J. Carreira	
Samedi 8 nov.	13 h 30	3h00	Saint-Cézert	12	Facile	A. et M. Blanc	
Jeu. 13 nov.	13 h 30	3h00	Beaupuy	12	Moyen	S. Epitto - A. Bocié	
Mardi 18 nov.	8 h 30	4h30	Rabastens	16	Facile	A. et M. Blanc	Journée
Jeu. 20 nov.	13 h 30	3h00	Savenes	12	Facile	A. Grimard- M. Thébault	
Mardi 25 nov.	13 h 30	3h00	Encausse N° 2	12	Moyen	G. Bégué - M. Turpin	
Jeu. 27 nov.	13 h 30	3h00	Larra	12	Moyen	A. et M. Blanc	
Mardi 2 déc.	13 h 30	3h00	Gratentour PR2	12	Facile	A. et M. Blanc	

Dates à retenir

- 13 Décembre 2008 : **LOTO** de l'Association Randonnées Culture Loisirs Mervilloise (salle polyvalente)
- 17 décembre 2008 : Animation sur le Marché avec **dégustation de VIN CHAUD** (matinée)



Association des Commerçants Mervillois

L'Association des Commerçants Mervillois, dont la priorité est de rendre le cœur du village attractif et vivant, vous informe de la composition de son nouveau bureau. Celle-ci a été votée lors de l'assemblée générale du 8 octobre 2008.

Président :
M. PETRO Philippe
(Boulangerie)
Contact : 05 61 85 96 62

Vice président :
M. OBRADOS Serge
(Boulangerie)

Trésorier :
M. TETU Christophe
(Epicerie)

Vice Trésorière :
M^{me} VOVOUDSKIS
Dorothee (Fleuriste)

Secrétaire :
M^{me} PASCALE Marion
(Bijouterie)

Vice secrétaire :
M^{me} GIRAUD Laure
(Vétérinaire) ■



FOYER RURAL

Deux nouvelles activités

Pour cette nouvelle année le Foyer Rural de Merville vous présente deux nouvelles activités au sein du village:

■ **Cours d'Anglais et de Français** pour débutants et niveaux intermédiaires. Pour tous renseignements veuillez contacter le **06 17 81 13 10**.

■ **Des cours de Danse Country** tous les mardis de 21 h à 22h30 à la salle de la mairie. Pour tous renseignements veuillez contacter le **06 09 34 16 92**.

Il reste quelques places pour l'activité Cirque pour les enfants de 4 à 12 ans. Ces cours se déroulent le mercredi de 16h30 à 19 h, selon les niveaux. Veuillez contacter Yvette au **06 64 43 86 60**.

Nous remercions nos adhérents pour le renou-

vellement de leur confiance. Nous leur rappelons par la même occasion que la carte leur donne accès à la bibliothèque et permet d'avoir un tarif réduit au cinéma de Grenade.

Nous souhaitons longue prospérité à nos nouvelles activités, cours de langue, la danse country et la gym douce qui affichent toutes d'ores et déjà un grand succès. ■

Super Loto

Samedi 15 novembre 2008

à 21 heures

Salle Polyvalente

**1 téléviseur 51 cm LCD
1 graveur DVD**

- Cave de vin
- GPS
- Aspirateur sans sac
- VTT
- Bijoux
- 1/2 agneau
- Bons d'achats
- Lots de consolation
- Et beaucoup d'autres surprises encore

Chaque gagnant fait gagner ses voisins de droite, de gauche et de face.

Alors venez nombreux, super soirée garantie !

3 € le carton
11 € les 4 cartons
16 € les 8 cartons



Samedi 29 novembre 2008

La Pétanque Mervilloise fête ses 40 ans

En cette année 2008, la Pétanque Mervilloise fête ses 40 ans d'existence. Nous profitons de cette occasion pour faire un historique de la société et un bilan de l'année en cours.

La Pétanque Mervilloise a été créée le 29 mars 1968. Les membres présents lors de cette première assemblée étaient messieurs :

BALY Pierre,
TOFFANELLO Antoine,
TOFFANELLO Libérale,
BEDEL Jean,
RIZZO Rocco,
MORETTO Dino,
BRECHET Maurice,
AUDRAN Jean-Pierre,
DAMINATO Charles,
AUDOUBERT Pierre,
CENDRON René
et DAURIGNAC Jean.

Le premier bureau se composait comme suit :

Président :
DAURIGNAC Jean
Vice-président :
CENDRON René
Secrétaire :
DAMINATO Charles
Secrétaire Adjoint :
BALY Pierre
Trésorier :
AUDOUBERT Pierre
Trésorier Adjoint :
BEDEL Jean

Les divers présidents de la société furent :

1968 : DAURIGNAC Jean
1969 : AUDOUBERT Pierre
1970-1985 :
CENDRON René
1986-1997 : BEDEL Jean
1998-2002 :
VERON Christian
2002-2006 :
MARCHAND Thierry
2007 : LEBE Jean-Pierre

Actuellement, La Pétanque Mervilloise compte 110 licenciés et 20 membres honoraires. Son riche palmarès en fait un club phare du secteur de Grenade.

Cette année, en plus des nombreux concours gagnés

dans et hors du département, nos représentants détiennent au niveau du secteur de Grenade les titres de :

- **Doublette féminine :**
Odile OLIVEIRA et Eve VERNETTI
Championnes du secteur
- **Doublette masculine :**
Gilbert FONTANIE
Bruno ABRATE
Champions du secteur
- **Doublette Mixte :**
Odile OLIVEIRA
Philippe RIGAUD
Champions du secteur
- **Triplette Masculine :**
Dominique GILLES,
Arnaud SORROCHE,
Philippe RIGAUD
Champions du secteur
- **Triplette Masculine :**
Gilbert FONTANIE,
Thierry PIGAL
Jean-Marc SERAN
Vice-champions du secteur
- **Tête-à-tête Féminin :**
Claudette MURGIA
Vice-championne du secteur
- **Tête-à-tête Masculin :**
Thierry PIGAL
Vice-champion du secteur

D'autre part, l'équipe composée de : J.-C. N'GUYEN, Ph. RIGAUD, B. ABRATE, G. FONTANIE, E. VERNETTI, C. BERLOU, J. BOSC, T. PIGAL, C. GENDRE et S. PUEYO s'est qualifiée pour la finale de la coupe départementale qui aura lieu le samedi 8 novembre au Palais de la Pétanque à Toulouse.

Le dernier concours officiel organisé par la Pétanque Mervilloise, le 11 octobre auquel ont participé 64 doublettes a donné les résultats suivants :

Demi-Finale :
Jean-Marc SERAN et Gilbert FONTANIE de Merville Battent Robert BARALE et Gérard PARISSET (N.H) et Philippe RIGAUD et Christian PARIS de Merville Battent

Franck DANES et Jean-Claude N'GUYEN de Merville

Finale :
Philippe RIGAUD et Christian PARIS Battent

Jean-Marc SERAN et Gilbert FONTANIE

Il est à noter que Odile OLIVEIRA est classée 8^e joueuse de la Haute-Garonne suivant un classement établi par la dépêche du midi.

Après ce petit rappel, revenons à notre journée du samedi 29 novembre dont voici le programme :

- 12h00 :
Remise de récompenses diverses, suivi d'un **apéritif** de bienvenue.
- 13h30 :
BANQUET du 40^e anniversaire animé par Francisco SANCHEZ et sa guitare.

- 17h30/18h00 :
Bal avec l'orchestre Jean-Pierre LAURENS
- 19h30 :
Apéritif suivi d'un **Lunch**
- 21h30 à 22h00 :
Reprise du bal

Date limite d'inscription : Mercredi 26 novembre

Les inscriptions sont prises à la cabane de la Pétanque de 18h00 à 19h00 ou par téléphone auprès de :

- Jean-Pierre LEBE
08 72 68 23 69
06 85 60 69 38
- Christian PARIS
05 61 06 91 29
06 08 71 40 29

En espérant vous retrouver nombreux pour cette journée,

Amitiés sportives. ■

Le Bureau.

L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE



A vélo sur les chemins de **Saint-Jacques de Compostelle**

Apéro culturel "Souvenir de voyage"

Présenté par André GIRAUD

Mardi 18 novembre

De 19h30 à 21 heures - Espace Jouvion

André Giraud nous invite à revivre en images et en petites histoires son carnet de route. Parti à vélo de Merville pour Saint-Jacques-de-Compostelle en plein mois d'août, il nous fera découvrir les paysages magnifiques des chemins de France et d'Espagne, et nous racontera les rencontres épiques faites tout au long de son parcours.



L'entrée est libre et le verre de l'amitié est offert. ■